





# **Le champ littéraire africain depuis 1960**

*Roman, écrivains et société ivoiriens*

**© L'Harmattan, 2010**  
**5-7, rue de l'École polytechnique, 75005 Paris**

<http://www.librairieharmattan.com>  
[diffusion.harmattan@wanadoo.fr](mailto:diffusion.harmattan@wanadoo.fr)  
[harmattan1@wanadoo.fr](mailto:harmattan1@wanadoo.fr)

ISBN : 978-2-296-11872-0  
EAN : 9782296118720

**Germain-Arsène Kadi**

**Le champ littéraire africain depuis 1960**

*Roman, écrivains et société ivoiriens*

**Préface de Daniel-Henri Pageaux**

L'Harmattan

## PALINURE

### *Etudes de littérature générale et comparée*

« Et l'endroit aura éternellement le nom de Palinure. (...) »

Il se réjouit qu'une terre porte son nom »

Virgile, *l'Enéide*, VI, 381-383

La collection accueille des études de littérature générale et comparée, avec une attention particulière portée aux relations interculturelles, aux questions de poétique, aux rapports entre les lettres et les arts, aux littératures en situation émergente ou dans un contexte postcolonial. Dans sa volonté de s'ouvrir largement sur les lettres et les espaces culturels les plus divers, elle invoque le patronage d'un navigateur illustre, immortalisé par Virgile.

## Préface

L'approche sociologique a été, et est encore, une voie critique privilégiée pour l'étude des textes et des littératures africaines, francophones ou anglophones, avant ou après les Indépendances. C'est essentiellement la critique universitaire, entre Europe et Afrique, qui a promu ce type de « lecture » ou d'analyse. Les plus anciens (le préfacier s'inclut dans ce groupe) se souviennent du « classique » de Sunday O. Anozie, *Sociologie du roman africain* (Paris, Aubier, 1970) qui figurait en bonne place dans toute thèse consacrée au roman de l'Ouest-africain. Il n'y avait guère, comme solutions alternatives, qu'un peu de structuralisme revu par les schémas actantiels (ils servaient d'ailleurs aussi bien aux romans qu'aux contes et légendes...) et quelques incursions rapides dans le domaine de la psychanalyse.

Derrière les mots « sociologie », sociologie de la littérature, que fallait-il entendre ? Pour s'en tenir aux domaines francophones, un peu de Lucien Goldmann, très peu de Pierre Barbéris et de Pierre Macherey (j'ajoute, hélas..., en continuant à plaider pour l'intelligence, la hardiesse de pensée, le non-conformisme en réponse au confort intellectuel), et beaucoup, beaucoup trop, d'allusions à une sorte de vulgate marxiste, faisant office de toile de fond à laquelle on revenait toujours, et sur laquelle se détachaient, de façon plus ou moins explicite, de larges allusions, ou plutôt concessions, à la théorie dite du « reflet ».

Il faut dire que le roman africain se faisait le comptable des abus des sociétés néo-coloniales. Disons et répétons « néo » et non « post ».... Cette sociologie permettait aussi des études (des thèses universitaires), essentiellement thématiques, proches parfois de la paraphrase, des analyses consacrées aux traditions et aux pratiques culturelles traditionnelles, elles mêmes objet d'une approche critique : la tension entre le passé et le présent, la grande querelle entre « anciens » et « jeunes », voire entre principe masculin et contestation féminine, y trouvaient leur compte. On constatait plus qu'on ne cherchait à expliquer des textes qui, à dire vrai, glosaient une situation qu'il convenait de blâmer, de censurer. Qui dira le lien (idéologique ?) entre l'approche critique sociologique et certains couplets vertueux qui ne pouvaient qu'être approuvés sur le fond. Mais l'approbation au plan moral laissait presque entière la question de la nature et des orientations d'une littérature largement néo-réaliste.

De façon tout à fait significative, l'irruption d'un roman nouveau, en particulier avec Sony Labou Tansi (je parle donc du début des années 1980), a contraint la critique qui voulait rendre compte d'un projet original, d'un nouvel imaginaire, de nouvelles références esthétiques et culturelles, à abandonner pour une large part l'analyse sociologique et à s'interroger de façon prioritaire sur la seule réalité de l'écriture. Une fois de plus, se jouait une certaine rivalité entre forme et fond dont on ne dira jamais assez à quel point elle a été mal posée,

caricaturée. Au reste, le « j’invente un poste de peur en ce vaste monde qui fout le camp » (je reprends l’avertissement de *La vie et demie*) supposait aussi qu’on s’interroge sur la place (effective et symbolique) de l’écrivain, de l’intellectuel, et sur les fondements d’un nouvel imaginaire social. Précisons : la notion est empruntée aux historiens et non aux sociologues.

La « sociologie » de Pierre Bourdieu et de son « Ecole » a mis du temps à passer d’Europe en Afrique. J’en veux pour preuve le volume collectif, sous la responsabilité de Romuald Fonkoua et Pierre Halen, *Les champs littéraires africains* (Karthala, 2001) qui regroupe des travaux présentés à l’occasion d’un colloque en 1997. Elle offrait pourtant un outil de description de la production littéraire qui ne pouvait qu’attirer le chercheur soucieux de mettre en relation cette production avec un espace social (et peut-être aussi politique, voire économique).

C’était, je pense, l’état d’esprit dans lequel se trouvait Germain Kadi lorsqu’il a voulu se lancer dans l’évaluation de sa propre littérature et dans la mise au jour de certains principes ou pratiques culturelles dont l’ensemble permettait de parler d’une spécificité ivoirienne. Or, pour réaliser cet objectif de recherche, Germain Kadi a tenu à étudier en priorité ce qu’il appelle « l’institution littéraire » ivoirienne. C’est dire que, parallèlement à la notion de « champ littéraire », clé de voûte de la sociologie bourdieusienne, il a préféré, au moins en un premier temps, s’en remettre à un autre classique, l’ouvrage de Jacques Dubois (*L’institution de la littérature. Introduction à une sociologie*, Paris-Bruxelles, Nathan-Labor, 1978). Je ne pense pas, comme certains, qu’il y a là une méthodologie rivale de celle proposée par Bourdieu. Elles m’apparaissent plutôt complémentaires. En tout cas, Germain Kadi a montré qu’elles pouvaient l’être.

On lira, non sans quelque admiration, la petite centaine de pages que constitue la première partie de cet ouvrage. N’importe quel chercheur, familier du travail de terrain, devinera aisément la somme d’efforts que suppose la reconstitution du système littéraire ivoirien, en tant qu’institution. On appréciera la suite d’enquêtes auprès des organes d’édition, du système éducatif, les plongées dans les médias et la presse périodique, préalables nécessaires à une reconstitution des circuits de production, d’édition, de distribution et de diffusion, enfin de légitimation, avec une attention toute particulière portée au « cas » Kourouma et à son dernier roman *Quand on refuse on dit non*. A quoi s’ajoutent de multiples entretiens qui n’ont pas pu trouver leur place dans le présent ouvrage, mais qui constituent de précieuses annexes dans la thèse (soutenue à la Sorbonne Nouvelle en 2006) et une volonté d’élargir les perspectives proprement littéraires en intégrant d’intéressantes informations sur la musique, les groupes et leur incidence sur la langue ou sur le traitement de certains thèmes.

De cette carte détaillée que dessine Germain Kadi, on retiendra l’atout que représente l’existence de deux maisons d’édition (les NEI, anciennement NEA et le CEDA). Mais il ressort (et la remarque vaudrait pour d’autres pays africains) que les instances de légitimation et de consécration sont insuffisantes, et plus

encore les instances de sociabilité. L'espace social ivoirien manque de lieux d'échanges, de tribunes pour le débat d'idées, en particulier les revues et les émissions culturelles. Il n'est pas sûr que la presse ou l'université jouent pleinement le rôle de médiateur qui pourrait être le leur dans un espace pleinement démocratique. Et l'on pourrait encore, en marge de la question des prix littéraires, rouvrir le débat sur la véritable nature et la portée de la critique littéraire « africaine ».

Avec « la mise en parallèle du processus politique et du roman », la deuxième partie de la thèse aborde un des points forts de la réflexion de Bourdieu sur les rapports entre champ social et champ littéraire. Avec beaucoup d'habileté, Germain Kadi se garde bien de parler d'homologie, mot-clé lancé au tout début du travail... pour ne plus jamais réapparaître, sans d'ailleurs que le lecteur soit amené à formuler un quelconque regret. A partir d'un corpus de quatre romans (deux de Denis Oussou Essui, un de Véronique Tadjou, à ses débuts, et *En attendant le vote des bêtes sauvages* d'Amadou Kourouma), ce deuxième mouvement offre une suite de lectures qui font passer de l'espace social « extérieur » à l'espace interne ou mieux textuel. On aura reconnu un parcours typique de la sociologie à la Bourdieu, illustré en particulier avec *l'Education Sentimentale*. Mais on se souviendra qu'avec cet exemple, magistralement exploité dans *Les règles de l'art*, la lecture aboutissait à poser une homologie entre les structures du roman et les structures de la société française (ou plutôt parisienne) du milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle. Le processus politique, tel qu'il est ici retenu (et qui n'est qu'un aspect, le plus marquant sans doute, du champ social), apparaît sous un triple aspect : la thématization (par exemple celle du pouvoir politique du Président Houphouët avec Kourouma), la problématisation (avec l'échec de la « démocratie à l'ivoirienne » tel qu'il apparaît dans *Rendez-vous manqués* de Denis Oussou Essui), enfin la dénonciation (avec *Les saisons sèches* du même auteur, ou le « réquisitoire » dressé par Véronique Tadjou dans *Le royaume aveugle*, l'Harmattan, 1991). Avec ce dernier roman, la fameuse « homologie » structurelle se change en une suite de transpositions plutôt transparentes, du type : sous le personnage du tyran Ato IV, lire Houphouët-Boigny.

Je voudrais marquer une préférence pour la III<sup>ème</sup> et dernière partie, au reste plus étoffée. Sous le titre « Réécritures du roman », il s'agit de montrer jusqu'à quel point on peut parler d'une « autonomisation » du champ littéraire ivoirien, autre notion-clé de la sociologie bourdieusienne. Une certaine « autonomie » est obtenue au plan linguistique et l'on doit tenir le chapitre 6 qui aborde la question de la « réappropriation de la langue » comme un temps essentiel du travail (mieux : de la démonstration) de Germain Kadi. Celui-ci fournit des informations utiles sur la question des « langues nationales », le *malinké* de Kourouma, le *baoulé* de Denis Oussou Essui et sur celle du « français populaire », le français de Moussa et le *nouchi*. On retiendra pareillement le chapitre suivant consacré au dernier roman ou plutôt « texte » de Jean-Marie Adiaffi, *Les naufragés de*

*l'intelligence* (CEDA, 2000). L'œuvre est ambitieuse, en ce qu'elle entend promouvoir un nouveau genre littéraire, issu du brouillage et de la subversion des genres narratifs et poétiques traditionnels, le « N'zassa ». Assurément, « le renouvellement de l'esthétique romanesque » est aussi une modalité non négligeable de ce processus d'autonomisation. Mais il perd néanmoins, à mes yeux du moins, une partie de son audace et surtout de son originalité par l'introduction d'une vague religiosité, le « bossonisme ». Et je ne peux m'empêcher de rapprocher cette tentative de dépassement des genres littéraires de celle de l'Ivoirien Charles Nokan, beaucoup trop oublié. Pour présenter *Le soleil noir point* (Présence africaine, 1962), Pierre Stibbe faisait remarquer que « nos normes habituelles » ne suffisaient pas. Roman, conte, nouvelle ? « Ce n'est ni l'un ni l'autre, c'est tout à la fois. » Et nous étions au tout début des Indépendances....

C'est dans le dernier chapitre « Le roman de la guerre » que Germain Kadi redevient pleinement littéraire, révélant tout à la fois rigueur et finesse dans la lecture qu'il propose de quatre romans : *Le crépuscule de l'homme* de Flore Hazoumé, *Les prisonniers de la haine* de Venance Konan, *La traversée du guerrier* de Diégou Bailly, enfin *Reine Pokou* de Véronique Tadjó. Si le premier est dominé par la « hantise du génocide rwandais », le second entend démontrer l'implication de la Côte d'Ivoire dans la guerre civile libérienne. Les deux autres misent au contraire sur la nécessaire réconciliation nationale. Cet idéal de fraternité retrouvée, de citoyenneté affirmée s'exprime dans le court texte de Véronique Tadjó (publié à Actes Sud en 2005) à travers le thème du sacrifice et le recours à la fable, à la légende, en exploitant une fois encore la figure de la première reine baoulé. Dans ces dernières pages où Germain Kadi revient sur l'interprétation du sacrifice voulu par la reine, on retrouve la dimension authentiquement poétique que la sociologie de Bourdieu accorde à la littérature : sa capacité de dévoiler en voilant, sa manière de fonctionner sur le mode de « l'euphémisme généralisé » (*Les règles de l'art*, Seuil, 1992 : 60).

Ce n'est cependant pas sur cette ouverture poétique que Germain Kadi choisit de conclure, mais sur la question, très légitime au demeurant, de l'autonomie croissante du champ littéraire ivoirien. Il a soin de mettre en regard d'autres cas, pris d'ailleurs à divers espaces francophones, et il a raison de s'interroger sur les limites de la notion de littérature nationale. Les anglophones parlaient volontiers, après les Indépendances, de la question, essentielle à l'Afrique, et toujours d'actualité, de la « construction nationale » (*nation building*).

La conclusion générale que l'on peut tirer du cas ivoirien, tel qu'il a été étudié par Germain Kadi, est plutôt encourageante pour la littérature, l'activité littéraire : celle-ci en effet a encore un rôle déterminant à jouer dans cette ardente obligation de transformer les hommes en citoyens.

Daniel-Henri Pageaux  
Professeur émérite à la Sorbonne Nouvelle

## INTRODUCTION

Née de la période coloniale avec des écrivains comme Bernard Dadié, Germain Koffi Gadeau et Aké Loba, la littérature ivoirienne a fait l'objet de travaux scientifiques de la part d'universitaires tels que Gérard Lezou Dago, Mlanhoro Joseph, Amadou Koné et Gnaoulé Oupoh<sup>1</sup>.

Cependant en raison des mutations profondes de cette littérature depuis l'indépendance de la Côte d'Ivoire en 1960, il nous est apparu opportun d'en élargir la perspective critique par l'application de la sociologie du champ à l'ensemble de la production romanesque<sup>2</sup>.

La sociologie du champ littéraire de Pierre Bourdieu étudie les relations existantes entre les agents individuels et institutionnels liés au livre. C'est une démarche globalisante et novatrice en ce sens qu'elle intègre à la fois les producteurs des œuvres que sont les écrivains, mais également les entreprises de production, de distribution, de diffusion et les producteurs de la valeur des œuvres que sont les instances de légitimation et de consécration du livre. La sociologie bourdieusienne peut ainsi être appréhendée à travers trois étapes essentielles : l'analyse de la position du champ littéraire au sein du champ du pouvoir, l'étude de la structure interne du champ littéraire et enfin l'analyse de la genèse des habitus des occupants de ces positions. En effet selon Bourdieu, « du fait de l'homologie entre le champ littéraire et le champ du pouvoir ou le champ social dans son ensemble, la plupart des stratégies littéraires sont surdéterminées, et nombre des « choix » sont des coups doubles, à la fois esthétiques et politiques, internes et externes<sup>3</sup> »

L'exemple du roman ivoirien nous apparaît, à cet égard, très édifiant. Il traduit non seulement les rapports entre le champ du pouvoir et le champ littéraire par la mise en évidence des relations entre dominants et dominés existant dans l'espace social, mais encore il révèle les mutations internes et les luttes d'influence entre les différents acteurs du champ. Le présent ouvrage se propose donc de jeter un regard sur le roman ivoirien depuis l'indépendance dans une perspective

---

<sup>1</sup> *Anthologie de la littérature ivoirienne*, Abidjan, CEDA, 1983, 307 p, publiée par les trois premiers chercheurs, puis *La littérature ivoirienne* de Gnaoulé Oupoh, Paris-Abidjan, Karthala, CEDA, 2000, 444 p.

<sup>2</sup> La hiérarchie des genres littéraires en Côte d'Ivoire en 1960 se présente comme suit : le théâtre et la poésie sont les genres majeurs. Le roman, le dernier-né, ne compte que deux parutions, *Climbié* de Bernard Dadié (1956) et *Kocumbo, l'étudiant noir* d'Aké Loba (1960). L'évolution du roman aujourd'hui, le genre littéraire le plus édité et le plus lu, est l'illustration éloquente des grandes mutations du champ depuis 1960.

<sup>3</sup> Pierre Bourdieu, *Les règles de l'art, Génèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1998, p. 15.

diachronique. On note, à cet égard, deux grandes périodes : la première part de 1960, date de l'indépendance du pays, à 1990, et la seconde de 1991 aux années 2000. Les œuvres étudiées se caractérisent par leurs convergences avec les réalités spécifiquement ivoiriennes. Ces romanciers expriment dans leurs œuvres une identité ivoirienne évidente. L'on note également une certaine interaction entre l'ensemble de ces textes et un dynamisme dans le champ de la production romanesque depuis plus de quatre décennies. Notre étude est représentative des trois générations successives qui ont marqué la production romanesque. D'abord les précurseurs comme Aké Loba, Ahmadou Kourouma et Denis Oussou Essui, ensuite les romanciers confirmés tels Jean-Marie Adiaffi, Amadou Koné, Véronique Tadjo et Diégou Bailly, enfin la relève incarnée, entre autres, par Venance Konan et Flore Hazoumé. Parmi ces auteurs qui ne constituent qu'un échantillonnage des romanciers ivoiriens, on distingue très bien ceux consacrés par la critique occidentale comme Aké Loba, Ahmadou Kourouma, Jean-Marie Adiaffi et Véronique Tadjo. Les autres écrivains, Denis Oussou Essui, Diégou Bailly, Flore Hazoumé et Venance Konan, bien que très connus en Côte d'Ivoire, ne semblent pas intéresser la critique parisienne. C'est qu'en fait les instances parisiennes qui assurent la notoriété internationale des auteurs de l'Afrique francophone se focalisent sur une poignée d'écrivains cooptés par les grandes maisons d'édition françaises. Bien qu'enviée, la consécration parisienne a progressivement fait la place à des initiatives de reconnaissance nationale en Côte d'Ivoire. Un effort de légitimation interne, certes très loin des normes occidentales, mais qui n'en demeure pas moins une initiative majeure.

On s'en rend bien compte, l'étude du champ a le mérite de poser la problématique des rapports entre le centre parisien et les champs périphériques déjà mise en évidence par Jean-Marie Klinkenberg<sup>4</sup>, mais bien plus encore. Notre analyse tire tout son intérêt du fait que la plupart des travaux de recherche sur la littérature ivoirienne, en général, et le roman, en particulier, se sont focalisés sur les œuvres et leurs auteurs et non sur le processus d'affirmation et de légitimation des activités littéraires, en d'autres termes sur le fonctionnement de l'institution littéraire telle que définie par Jacques Dubois<sup>5</sup>. Pourtant, l'on observe un certain dynamisme dans l'univers du livre en Côte d'Ivoire, particulièrement significatif depuis les années 1990. Le nombre d'écrivains n'a cessé de grandir. En plus des deux grandes maisons d'édition que sont le CEDA et les NEI, l'on assiste à l'émergence de structures de moyenne envergure comme EDILIS, les éditions Eburnie, EDUCI, PUCI, Frat Mat Editions... Parallèlement, les écrivains réunis au sein de l'AECI exigent une meilleure représentation de la littérature ivoirienne dans l'enseignement secondaire dont les programmes sont encore dominés par la

---

<sup>4</sup> « Lettres belges et lunettes parisiennes », in *La Revue Nouvelle*, tome LXXVIII, n°12, décembre 1983, p. 541-553.

<sup>5</sup> Jacques Dubois, *L'institution de la littérature. Introduction à une sociologie*, Paris/Bruxelles, Nathan-Labor, 1978, 189 p.

littérature française. Les éditeurs ivoiriens (ASSEDI), et les journalistes critiques (UJOCCI, AJCL) initient des manifestations culturelles autour du livre à travers les Salons, les forums, les remises de prix littéraires, etc.<sup>6</sup>

Ce sont autant de repères de la pratique littéraire en Côte d'Ivoire qui fondent la pertinence de l'application de la sociologie du champ de Pierre Bourdieu à la littérature ivoirienne. Une théorie qui s'est considérablement affirmée depuis 1992 dans les microcosmes sociaux que sont l'université, la presse, l'édition et qui est aujourd'hui « représentée dans le monde entier<sup>7</sup>. » La littérature africaine n'est pas en marge de ce renouveau critique car quelques études sur les champs littéraires africains ont vu le jour ces dernières années<sup>8</sup>.

Le présent ouvrage est donc une démarche nouvelle, un examen de l'ensemble des modalités de la communication littéraire en Côte d'Ivoire en vue de mettre en évidence la spécificité du champ ivoirien par rapport aux autres champs littéraires d'Afrique francophone.

---

<sup>6</sup> A l'instar du Salon du livre de Paris, a lieu en Côte d'Ivoire le Salon international du livre d'Abidjan (SILA). La première édition s'est tenue en 1999. Le SILA en était à sa quatrième édition en 2004. Cette manifestation est organisée par l'Association des éditeurs ivoiriens (ASSEDI), en partenariat avec le ministère ivoirien de la Culture et de la Francophonie.

<sup>7</sup> Fabrice Thumerel, *Le champ littéraire français au XX<sup>e</sup> siècle. Éléments pour une sociologie de la littérature*, Paris, Armand Colin, 2002, p. 7.

<sup>8</sup> Entre autres, János Riesz, *Le champ littéraire togolais*, édité par János Riesz et Alain Ricard, Bayreuth, African studies Band 23, 1992, 199 p ; *Les champs littéraires africains*, textes réunis par Romuald Fonkoua et Pierre Halen avec la collaboration de Katharina Städter, Paris, Karthala, 2001, 342 p ; Hadj Miliani, *Une littérature en sursis ? Le champ littéraire de langue française en Algérie*, Paris, L'Harmattan, 2002, 241 p.



**PREMIERE PARTIE**

**L'INSTITUTION LITTERAIRE EN COTE D'IVOIRE**



## Chapitre 1 : ECRIVAINS ET STRUCTURES ASSOCIATIVES EN CÔTE D'IVOIRE

Au moment de la proclamation de l'indépendance de la Côte d'Ivoire, le 7 août 1960, le pays ne comptait qu'un écrivain de renom : Bernard Dadié<sup>9</sup>. Dans les sillons tracés par cet auteur, suivront d'autres jeunes comme Aké Loba, Denis Oussou Essui, puis, plus tard, la génération de Jean-Marie Adiaffi et Amadou Koné. Pendant les deux premières décennies de la nation ivoirienne, l'univers de la culture en général, et de la création littéraire, en particulier, est marqué par une certaine inorganisation<sup>10</sup>. Preuve sans doute du système de parti unique qui régent la vie associative. Les acteurs culturels se réunissent tout de même au sein d'une nouvelle organisation : le PHARE<sup>11</sup> (Union nationale des artistes et écrivains de Côte d'Ivoire). A l'instar des plusieurs autres tentatives infructueuses, le PHARE sombrera, lui aussi, dans la léthargie. En effet, n'ayant pas précisément défini ses objectifs et voulant élargir ses activités à l'ensemble des artistes, le PHARE semblait déjà une structure fantôme. En outre, l'idée même d'en confier la direction à Dadié présageait de l'issue de la nouvelle organisation. La raison : ses pairs lui reprochaient de n'avoir pas infléchi la politique culturelle du gouvernement ivoirien, lorsqu'il occupait le poste de ministre des Affaires culturelles de 1977 à 1986. Tirant les leçons de l'échec des mouvements censés regrouper tous les hommes de culture, les écrivains de Côte d'Ivoire vont mettre sur pied, en 1987, l'Association des écrivains de Côte d'Ivoire (AECI)<sup>12</sup>. L'Association, qui a pour objectif de réunir les écrivains et de défendre leurs intérêts, se veut apolitique<sup>13</sup>. Ce groupement des écrivains est la première structure de l'institution littéraire ivoirienne qui soit parvenue à fonctionner pendant une durée relativement longue. Elle a, non seulement, pu garder une autonomie relative vis-à-vis du pouvoir politique, conformément à ses statuts, mais elle a aussi marqué la vie culturelle de la Côte d'Ivoire. C'est le cas de la période 1997-2000 au cours de laquelle les écrivains ont multiplié les initiatives pour sortir leur structure de l'anonymat.

---

<sup>9</sup> Il était déjà l'auteur de plusieurs œuvres littéraires : *Les villes* (théâtre) 1934, *Assémien Déhylé* (théâtre) 1936, *Afrique debout* (poèmes) 1950, *Légendes africaines* (contes et légendes) 1954, *Pagne noir* (contes) 1955, *La ronde des jours* (poèmes) 1956, *Climbié* (roman) 1956, *Un nègre à Paris* (chronique) 1959.

<sup>10</sup> Lire à ce sujet, l'article de K K Man Jusu dans le n° 87 de *Notre Librairie* (1987) consacré à la littérature de Côte d'Ivoire « Ecrivains ivoiriens, un certain manque d'organisation », p. 130.

<sup>11</sup> Ibid.

<sup>12</sup> Le premier président élu, Paul Ahizi, dirigea l'association de 1987 à 1991.

<sup>13</sup> En 1987, c'est encore le système du parti unique. Et toutes les opinions politiques doivent s'exprimer à l'intérieur du parti : le PDCI-RDA.

## 1. L'Association des écrivains de Côte d'Ivoire (AECI) dans l'espace culturel (1997-2000)

En 1993, la mort d'Houphouët et l'accession à la magistrature suprême du président Henri Konan Bédié entraînent quelques changements dans le microcosme politique. Le département de la culture échoit, plusieurs années après Dadié, à un autre écrivain, Bernard Zadi Zaourou, enseignant à l'université de Cocody. Pendant cette période, Tanella Boni<sup>14</sup>, également enseignante à l'université de Cocody, prend les rênes de l'association des écrivains. Grâce aux conférences et à d'autres initiatives culturelles, Tanella Boni révèle véritablement l'association qu'elle dirige au public ivoirien. A la fin de son mandat, la structure est confiée à un écrivain presque inconnu : Josette Abondio<sup>15</sup>. La présidente élue se fixe trois objectifs, à savoir :

- doter l'association d'un siège ;<sup>16</sup>
- accroître la visibilité de l'AECI, afin de la rendre incontournable dans le paysage culturel ivoirien ;
- faire adopter un quota de livres ivoiriens au programme de l'enseignement national.<sup>17</sup>

### La reconquête de l'espace culturel national

La période 1997-1998 permettra à l'AECI de réinvestir l'univers de la culture. Elle organise le 18 octobre 1997, un petit déjeuner-débat à l'Hôtel Sofitel avec le soutien des Nouvelles éditions ivoiriennes (NEI). Elle prend une part active dans l'organisation de « la fureur de lire<sup>18</sup> » au Centre culturel français (CCF), du 17 au 29 novembre 1997. Abandonnant quelque peu ses activités traditionnelles, l'association va innover en initiant le 18 novembre de la même année un arbre de Noël à l'attention des élèves de Mpouto village, un quartier populaire d'Abidjan. La cérémonie qui a eu le plus de retentissement au cours de l'année 1998 est manifestement la célébration de la journée internationale de la femme à l'Hôtel

---

<sup>14</sup> Présidente de l'AECI de 1991 à 1997.

<sup>15</sup> Professeur certifié de lettres, Josette Abondio est, en 1997, l'auteur d'un seul roman *Kouassi Koko... ma mère*, Abidjan, Edilis, 1993. Elle fait figure de novice devant consœurs comme Tanella Boni, Véronique Tadjou, Assamala Amoi, Regina Yaou.

<sup>16</sup> La construction d'un siège des artistes et écrivains est une préoccupation de longue date qui avait même été soumise à Dadié lorsqu'il était le président du PHARE. Lire à ce sujet *Fraternité Matin* du 30 décembre 1985.

<sup>17</sup> Références tirées de l'imprimé bilan de Josette Abondio réalisé par Assamala Amoi à l'occasion du congrès ordinaire des écrivains de Côte d'Ivoire le 25 mars 2000.

<sup>18</sup> « La fureur de lire » est une manifestation d'initiation et de promotion de la lecture organisée chaque année par le Centre culturel français (CCF) à Abidjan. Cette fête du livre, qui se déroule sur plusieurs jours, s'est imposée comme une étape majeure dans la vulgarisation de la lecture en Côte d'Ivoire. L'AECI prendra d'ailleurs part aux activités de 1998 qui ont débuté à partir du 19 novembre.

Ivoire Intercontinental à Abidjan, le 8 mars 1998. Cette manifestation a été rehaussée par la présence effective de l'épouse du chef de l'Etat, Madame Henriette Bédié. Elle a donné lieu à un véritable hommage rendu particulièrement aux femmes artistes par les écrivains de Côte d'Ivoire. Les écrivains ont dédicacé leurs ouvrages, les femmes peintres et sculpteurs ont exposé leurs œuvres. Un défilé de mode et un récital de textes de poétesses ont clôturé la manifestation<sup>19</sup>. Le bureau de l'AECI n'entend pas en rester là. L'année suivante, il lance l'idée d'un festival consacré au livre.

### **Le Festival international du livre africain (FILA)**

Ce festival qui s'est tenu du 17 au 23 avril 1999 à Abidjan se singularise, dès son ouverture, par une initiative peu ordinaire. La création de prix littéraires AECI décernés aux écrivains à l'Hôtel du Golf, le 17 avril 1999. Après la distinction des auteurs confirmés, l'association, en collaboration avec les éditions CEDA, va lancer un concours de nouvelles sur le thème « Une histoire pour l'an 2000<sup>20</sup> ». Le lendemain, sera posée la première pierre du siège de la maison des écrivains de Côte d'Ivoire par le ministre de la Culture, Bernard Zadi Zaourou. Le festival international du livre africain a été salué par l'ensemble de la presse culturelle en Côte d'Ivoire. Il a été marqué, à sa clôture, par une marche plaidoyer pour le livre africain au Plateau à Abidjan, le 23 avril 1999. Une grande première. En effet, depuis l'instauration du multipartisme, les Ivoiriens qui ont eu l'habitude des marches de protestation et de revendications sociopolitiques, avaient l'occasion de voir un rassemblement destiné à la promotion de la culture.

L'association a également rendu un hommage à l'écrivain Jean-Marie Adiaffi, décédé le 15 novembre 1999. Cette commémoration, qui a été organisée en collaboration avec le ministère de la Culture, a eu lieu le 15 décembre 1999 à l'INSAAC, à Abidjan. Après un mandat relativement prolongé suite aux tensions sociopolitiques, le bureau sortant procède à l'inauguration de la maison des écrivains le 25 mars 2000. Cette cérémonie est suivie d'une assemblée générale. Celle-ci désigne une nouvelle équipe dirigée par Maurice Bandaman pour un mandat de deux ans<sup>21</sup>. Pendant le mandat de 2000, deux préoccupations sont à

---

<sup>19</sup> Cette commémoration a bénéficié d'une excellente couverture médiatique du fait certainement de la présence de l'épouse du chef de l'Etat. « Le reportage relatif à cette célébration est passé au journal télévisé de la première chaîne plusieurs jours durant », selon Patricia Dailly Ajavon et Zio Moussa dans leur rapport sur *l'Etude du développement de la littérature en Côte d'Ivoire*, commandité par le PSIC Côte d'Ivoire, Abidjan, 18 avril 2000, 42 p.

<sup>20</sup> Les dix lauréats de ce concours ont été publiés dans un recueil de Nouvelles intitulé *Une histoire pour l'an 2000*, Abidjan, CEDA, 2000, 104 p.

<sup>21</sup> Le mandat du bureau de Maurice Bandaman devrait initialement prendre fin en mars 2002 mais l'assemblée générale n'a été organisée qu'en mai 2004. Le vice-président sortant, Ernest Foua Bi, a été porté à la tête de l'association.

l'ordre du jour : il s'agit d'améliorer les conditions de vie des écrivains<sup>22</sup> et de proposer un quota minimum d'auteurs dans le programme scolaire.

## 2. De la position de l'intellectuel vis-à-vis du champ du pouvoir

L'élection de Maurice Bandaman à la présidence de l'association des écrivains a suscité beaucoup d'espoir. C'est un jeune écrivain qui connaît bien la structure pour en avoir assuré le secrétariat général pendant dix années consécutives. Mais c'est aussi un virulent pourfendeur du régime du président Bédié. En témoignent ses prises de position régulières dans le quotidien *Le Jour*<sup>23</sup>. Son engagement présumé au RDR<sup>24</sup>, incompatible avec ses nouvelles responsabilités, suscite quelques interrogations en cette année électorale<sup>25</sup>. Le président réussira-t-il à faire la différence entre ses convictions politiques de citoyen et d'intellectuel engagé et la neutralité que lui impose la direction d'une structure apolitique comme l'AECI ? La réponse viendra de l'invitation de l'association des écrivains de Côte d'Ivoire à participer au forum de la réconciliation nationale en vue de proposer des solutions à la crise politique ivoirienne. L'association étant une structure apolitique et vu l'importance du sujet, une assemblée générale extraordinaire devrait être organisée pour adopter la position des écrivains dans le débat politique national. C'est ce que nous a confirmé Josette Abondio.

Notre association est apolitique (...). Nous ne sommes pas un parti politique et nous n'avons pas la latitude de nous exprimer politiquement sur des sujets qui ne touchent pas vraiment à la liberté des écrivains, à la liberté de notre art. Cependant, l'association, s'il y a péril en la demeure, confiscation des libertés individuelles et collectives, notre association étant donné que c'est une association d'écrivains, nous avons parfaitement le droit de nous exprimer. Mais aucun président ne peut en aucun cas, sans avoir consulté les écrivains, décider de son propre chef d'intervenir au nom de l'association.<sup>26</sup>

---

<sup>22</sup> A l'exception d'Isaïe Biton Koulibaly dont les nouvelles se vendent relativement bien en Côte d'Ivoire et en Afrique francophone, la plupart des écrivains résidant en Côte d'Ivoire ne peuvent vivre de leur plume. Isaïe Biton Koulibaly doit aussi la majorité de ses droits d'auteur à son œuvre *La légende de Sadjò* qui a été au programme, en classe de sixième, pendant près de deux décennies.

<sup>23</sup> Quotidien privé ivoirien d'informations générales.

<sup>24</sup> Rassemblement des républicains, parti ivoirien d'opposition.

<sup>25</sup> Après le coup d'Etat du général Robert Guéi, en décembre 1999 et la chute du pouvoir du PDCI, les principaux partis politiques ivoiriens que sont le PDCI, le FPI et le RDR espèrent chacun prendre le pouvoir à l'issue des élections prévues en octobre 2000.

<sup>26</sup> Entretien avec Josette Abondio, reproduit en annexes de notre thèse, *Champ littéraire production romanesque et identité en Côte d'Ivoire depuis 1960*, Paris III Sorbonne Nouvelle, 2006, p. 509-533.

Mais le président de l'AECI, entouré de quelques membres de son bureau, rédige un discours dont la teneur est inconnue de la quasi-totalité des écrivains<sup>27</sup>. Au nom de l'Association qu'il dirige, Maurice Bandaman propose, ce 15 octobre 2001, à la tribune du forum pour la réconciliation nationale, les mesures suivantes :

Dans l'optique de cette réconciliation, les questions qui divisent peuvent être réglées dans l'intérêt supérieur de la Côte d'Ivoire. La question d'Alassane Ouattara pour qui nous souhaitons que la sagesse habite les uns et les autres afin qu'il soit réintégré dans le jeu politique ; la Constitution contre laquelle nombre de membres de notre association aux sensibilités diverses, ont appelé à voter non. Pour ces écrivains, notre loi fondamentale a été rédigée dans un environnement de tensions, de conflits, de peur et de haine (...). C'est pourquoi l'une des tâches du futur gouvernement d'union nationale sera de procéder au toilettage de notre loi fondamentale afin de lui donner toutes les chances d'assurer à notre pays, un meilleur fonctionnement de ses institutions et une meilleure protection de ses citoyens.<sup>28</sup>

Cette intervention du président de l'AECI reprend les deux principales revendications du RDR à l'issue du rejet de la candidature d'Alassane Ouattara pendant les élections présidentielles et législatives. La réintégration du président du RDR dans la politique ivoirienne par l'amendement de la Constitution qui le rend inéligible. La prise de position de Maurice Bandaman confirme dès lors les soupçons de politisation de l'association au profit du RDR dont il serait membre. Il n'en fallait pas plus pour que de célèbres écrivains, dans une déclaration rendue publique par la presse, se désolidarisent de leur président<sup>29</sup>. C'est la rupture. Le président de l'AECI réfute la politisation de la structure qu'il dirige. Il affirme avoir joué son rôle d'intellectuel en dénonçant ce qu'il considérait comme l'injustice faite à un homme politique. Sur l'engagement de l'intellectuel, en l'occurrence de l'écrivain, Bourdieu rappelle la prise de position de Zola dans l'affaire Dreyfus. Il montre que l'intellectuel a, contre la raison d'Etat, réaffirmé les valeurs de la vérité et de la justice et de leur indépendance par rapport à la politique. Ainsi donc Zola réhabilite l'image de l'écrivain, perçu au XVIIIe

---

<sup>27</sup> A ce sujet, nous avons rencontré Maurice Bandaman, en mars 2002, à la bibliothèque municipale du Plateau, à Abidjan, pour la préparation d'une table ronde sur le rôle des associations des écrivains en Afrique à laquelle nous avons pris part à l'université Humboldt de Berlin, en mai 2002. Il avait bien voulu nous donner son opinion sur les conditions dans lesquelles son discours, qui est aussi une prise de position des écrivains de Côte d'Ivoire, avait été élaboré. Il nous avait expliqué qu'ayant été convoqué dans l'urgence, il s'était résolu à une rencontre avec les membres de son bureau au lieu d'un congrès extraordinaire avant son intervention au forum de la réconciliation nationale.

<sup>28</sup> Intervention de Maurice Bandaman, président de l'Association des écrivains de Côte d'Ivoire (AECI). Abidjan, le 15 octobre 2001.

<sup>29</sup> Au nombre de ceux-ci, figurent Bernard Zadi Zaourou, Assamala Amoi, Véronique Tadjou, Josette Abondio.

siècle comme un prébendier de l'Etat et discrédité. Tout comme l'intervention de Zola, le message de Maurice Bandaman est non seulement incompris par ses pairs, mais également par une frange de la population ivoirienne. *Le Patriote*, proche de l'opposition ivoirienne, parle même de menaces dont serait l'objet l'écrivain.

Après son intervention au palais de la culture à Treichville, au nom des écrivains de Côte d'Ivoire, le grand prix littéraire, Maurice Bandaman, est l'objet de menaces de mort. C'est le 15 octobre dernier qu'il s'est adressé à la nation dans le cadre du forum pour la réconciliation nationale. A cette occasion, il a fait un diagnostic correct de la fracture sociale et proposé des remèdes efficaces, à savoir : réviser la Constitution, rétablir Alassane Ouattara dans ses droits et former un gouvernement d'union nationale. Il n'en fallait pas plus pour mettre en branle la machine des criminels. Les appels anonymes ont commencé à crépiter sur son standard : injures, intimidations et...menaces de mort. En un temps trois mouvements, sa résidence est identifiée et ses allées et venues surveillées<sup>30</sup>.

Peu de temps après son intervention au forum, le président de l'AECI devient officiellement membre du RDR<sup>31</sup>. En 2002, il est sollicité pour diriger la liste du Rassemblement des républicains (RDR) pour les élections régionales à Taabo. Puis en novembre 2003, il est nommé président du conseil d'administration de la Radiodiffusion télévision ivoirienne (RTI) pour le compte de son parti<sup>32</sup>. La prise de position de Maurice Bandaman ne traduit donc nullement l'idéal de Zola. Il rejoint ainsi cette catégorie d'écrivains qui, selon Bourdieu, « ayant troqué un statut de second ordre dans le champ intellectuel contre une position politique, rompent plus ou moins ostentatoirement avec les valeurs de leur univers d'origine (...)»<sup>33</sup>. » La rupture introduite par Maurice Bandaman n'est pas celle de l'hérésie contre l'orthodoxie qui est souvent à l'origine de la lutte d'influence au sein du champ littéraire. En effet, la rupture hérétique dans le champ est l'œuvre des nouveaux entrants. C'est une initiative de principe, donc désintéressée. Ce qui n'est pas le cas de Maurice Bandaman qui, sachant très bien les règles de l'association, a choisi d'utiliser la structure qu'il dirige pour acquérir une position dans le champ politique.

---

<sup>30</sup> Koné Seydou, « Réconciliation nationale : les menaces de mort contre Bandaman Maurice se précisent. », *Le Patriote* du 20 novembre 2001.

<sup>31</sup> Maurice Bandaman est le maire de Taabo depuis 2001. Elu sous la bannière indépendante, il a par la suite rejoint le RDR.

<sup>32</sup> Maurice Bandaman est, depuis mars 2008, président du conseil d'administration de la poste ivoirienne.

<sup>33</sup> Pierre Bourdieu, *Les règles de l'art*, op.cit, p. 217.

### 3. Autonomisation et politisation

Après quatre années marquées par une absence de visibilité dans le programme de l'association, un congrès ordinaire a été organisé par le bureau sortant, le 1<sup>er</sup> et le 2 mai 2004 à Abidjan. A l'issue de cette assemblée qui a été marquée par l'élection d'Ernest Foua Bi, en qualité de président de l'AECI, deux motions ont été lues : « l'une relative au dialogue, à la réconciliation et à la paix, l'autre en rapport avec la moralisation d'un milieu scolaire qu'elle estime être instrumentalisé par des politiciens de tous bords.<sup>34</sup>»

Que les écrivains de Côte d'Ivoire, qui sont l'expression de la conscience nationale, prônent la paix et la réconciliation dans un pays en crise est une bonne initiative. Dénoncer la politisation de l'école est aussi louable car depuis 1990, le système scolaire ivoirien est confronté à d'énormes difficultés. Mais ces deux aspects qui sont des éléments importants de la vie nationale constituent-ils les priorités d'une association moribonde depuis quatre années ? Fortement miné par la crise née de l'intervention très controversée de Maurice Bandaman au forum de la réconciliation en 2001, le bureau sortant qui présente son candidat, en la personne d'Ernest Foua Bi qui est en réalité le vice-président de Maurice Bandaman, voudrait donner la preuve de son indépendance. Il préfère de ce fait évoquer la manipulation politique dans d'autres secteurs de la vie nationale plutôt que de se pencher sur ses propres difficultés. Pourtant, les problèmes des écrivains de Côte d'Ivoire qui ont été recensés depuis 2000 demeurent. Il s'agit, pour l'association, de rendre fonctionnel son siège inauguré à la fin du mandat de Josette Abondio et qui manque d'adduction d'eau, d'électricité et de mobilier. Il est aussi question de discuter avec les pouvoirs publics de l'introduction d'un quota d'écrivains ivoiriens dans le programme scolaire en Côte d'Ivoire. Ce congrès, qui s'est déroulé en présence des sommités de la culture comme Bernard Dadié et Bernard Zadi, était l'unique occasion pour lancer un appel aux bonnes volontés et notamment aux autorités politiques en vue du règlement de ces questions liées à la redynamisation de l'AECI. C'était aussi une opportunité exceptionnelle pour appeler l'ensemble des membres à l'union. Or le tout nouveau président, qui voudrait déjà donner les gages de son indépendance,<sup>35</sup> fustige le pouvoir politique<sup>36</sup>, dénonce certains de ses pairs<sup>37</sup>. Cette indépendance

---

<sup>34</sup> JG, « Littérature : Foua présente ses chantiers quatrième congrès », *Fraternité Matin* du 10 juillet 2004.

<sup>35</sup> Ernest Foua Bi est chroniqueur dans le quotidien *24 Heures*, proche du RDR.

<sup>36</sup> « Ernest Foua Bi de Saint Sauveur, président de l'AECI : personne ne pourra nous réduire au silence », *Le Patriote*, n° 1402 du samedi 8 mai 2004.

<sup>37</sup> Ernest Foua Bi dira, à propos de la déclaration au forum de la réconciliation : « S'agissant de la contribution, il est vrai que notre discours a suscité quelques réactions de mécontentement de la part d'une minorité qui estimait que nous aurions dû recourir à une assemblée générale pour arrêter une position avant d'aller au forum. Outre que matériellement, le bureau n'avait pas le temps de

proclamée est plutôt suspecte si on en juge par le choix des journaux dans lesquels s'exprime le président de l'AECI. C'est à croire que les autres quotidiens lui refusent leurs colonnes. Une hypothèse peu plausible, dans la mesure où la tenue du congrès, puis son élection, ont été relayées par l'ensemble des journaux, toutes tendances confondues.

Dans ses entretiens, Ernest Foua Bi semble s'inscrire dans la logique de son prédécesseur Maurice Bandaman qui, après une série de chroniques et une déclaration au forum, a réussi à se faire enrôler au RDR. Quelque temps après, le nouveau bureau qu'il a formé, dépêche son adjointe, l'écrivain Fatou Kéita, pour une mission au Sénégal afin de répondre à l'invitation de l'association sœur, à l'occasion de l'inauguration de la maison des écrivains à Dakar. Une bâtisse appartenant à Birago Diop qui avait été achetée par l'ancien président Abdou Diouf et qui l'a offerte aux écrivains. Son successeur, Abdoulaye Wade, l'a entièrement réhabilitée. En outre, selon le quotidien *Le Patriote*<sup>38</sup>, ces écrivains bénéficient d'une subvention de 300 millions CFA par an de la part de l'Etat sénégalais. Après avoir certainement écouté le compte rendu de Fatou Kéita, de retour du pays de Senghor, le président de l'AECI plaide auprès des pouvoirs publics pour l'obtention ou du moins la réhabilitation de la maison déjà construite<sup>39</sup>. En moins d'un mois, le président de l'AECI a en même temps réclamé la protection des écrivains et sollicité de l'Etat l'obtention d'un siège. Les autorités ivoiriennes ont déjà octroyé un siège aux journalistes sans que cela affecte l'orientation critique de la presse ivoirienne. Dans les pays du Sud, rares sont les initiatives de mécènes pour la promotion de la culture, en général, et de la littérature, en particulier. Seule l'aide de l'Etat peut permettre aux associations et ONG de travailler dans des conditions satisfaisantes<sup>40</sup>. D'ailleurs, la maison des écrivains qui n'est pas aujourd'hui fonctionnelle a été construite grâce à un don de 15 millions de francs CFA du ministère ivoirien de la Culture dirigé à l'époque par Bernard Zadi. Finalement, lors de la cérémonie de présentation de son bureau, Foua Ernest souligne l'une des préoccupations essentielles de l'ensemble des écrivains : la faible proportion des auteurs ivoiriens dans le programme scolaire et la nécessité d'y remédier.

Sans préjuger de l'indépendance et de la sincérité de l'actuel bureau des écrivains dont le mandat s'étend maintenant sur trois années au lieu de deux

---

convoquer cette assemblée générale, il faut admettre que le bureau était mandaté es qualité pour parler au nom des écrivains. », in *24 Heures* du 3 mai 2004.

<sup>38</sup> « Association des Ecrivains de Côte d'Ivoire : Voici la nouvelle équipe », in *Le Patriote* du 8 juillet 2004.

<sup>39</sup> ED, « Les écrivains de Côte d'Ivoire demandent une maison », in *Le Temps* du 8 juillet 2004.

<sup>40</sup> C'est une expérience similaire qui a fait le succès de l'institution littéraire québécoise à en croire Benoît Melançon : « Les subventions tiennent une place importante dans la survie de l'institution québécoise, ainsi que dans la création quasi-artificielle d'« écrivains professionnels », dans son article « Théorie institutionnelle et littérature québécoise », p. 27-42, in *L'institution littéraire*, sous la direction de Maurice Lemire, Québec, IQRC, CRELIQ, 1986, 217 p.

comme pour les précédentes directions, il serait temps que l'association songe à s'affirmer dans l'univers culturel en Côte d'Ivoire. Cela impose une démarche plus résolue dans la lutte pour la défense des intérêts des écrivains. Cette redynamisation n'est possible que dans la confiance retrouvée de l'ensemble des écrivains. Malheureusement, aujourd'hui encore, la majorité des auteurs<sup>41</sup> continuent de penser que l'AECI est prise en otage par quelques écrivains, qui grâce à l'association, espèrent acquérir de la réputation dans leurs partis politiques respectifs. La disposition prise au dernier congrès de l'AECI qui impose à tout membre du bureau de rendre sa démission dès qu'il est élu à un poste politique, est une tentative d'autonomisation de la structure vis-à-vis du champ politique. On peut toutefois s'interroger sur l'efficacité d'une telle décision dans la mesure où l'écrivain concerné serait déjà parvenu à ses fins.

L'association des écrivains a certes été créée en 1987. Mais notre regard sur le fonctionnement de cette structure s'est focalisé sur la période 1997-2005. Ce choix s'explique par le fait que le mandat de Josette Abondio a été une étape déterminante pour la reconnaissance de la place de l'écrivain dans l'univers culturel ivoirien. En effet, grâce à la remise sur pied des prix littéraires et aux manifestations diverses en faveur de l'écriture et de la lecture, l'association s'est véritablement révélée comme une structure culturelle de premier plan. D'où la tentative de sa récupération par le champ politique. Créée pendant le parti unique, une période qui justifiait mieux son caractère apolitique, l'organisation est aujourd'hui tiraillée entre deux tendances. L'on distingue d'une part, les partisans d'un respect scrupuleux des textes, pour qui la primauté doit être accordée au rayonnement de leur structure sur la scène culturelle et qui estiment donc infondée toute immixtion dans le débat politique. C'est cette vision qui a prévalu au cours du mandat de Josette Abondio. D'autre part, se trouvent les défenseurs d'une ligne plus engagée comme Maurice Bandaman et actuellement Ernest Foua Bi. Ce choix d'une organisation plus critique vis-à-vis du pouvoir politique a montré ses limites dans la mesure où il est de plus en plus difficile d'établir les frontières entre la défense des intérêts des écrivains et ceux des partis politiques dans lesquels sont censés militer la plupart des écrivains prompts à diriger la structure<sup>42</sup>.

---

<sup>41</sup> Seule une vingtaine d'écrivains ont participé aux travaux en commissions lors du dernier congrès. Un chiffre qui représente à peine le sixième des écrivains ivoiriens. Cf. *Le Patriote* du 5 mai 2004.

<sup>42</sup> Pendant le congrès de mai 2004, lorsque le bureau sortant de l'AECI dirigé par Maurice Bandaman a annoncé la candidature de son vice-président Ernest Foua Bi, la plupart des congressistes ont eu le sentiment que le président sortant voulait continuer la vassalisation de l'association au RDR dont il est membre et pour lequel il semble partager l'idéal politique avec son ami Ernest Foua Bi. En réponse à ces manœuvres, certains médias avaient annoncé une probable candidature de Bédi Holy, membre du comité central du FPI, le parti au pouvoir. Ce dernier s'est, par la suite, rétracté et a accepté d'être conseiller dans le bureau de Ernest Foua Bi, alors déclaré candidat unique et élu. La tentative d'instrumentalisation de l'association des écrivains ne saurait alors être imputée à un seul parti politique. Se pose donc la question du nombre d'écrivains qui y vont pour réellement défendre les intérêts de leur corporation.



## **Chapitre 2 : LES ENTREPRISES DE PRODUCTION DE DISTRIBUTION ET DE DIFFUSION**

La politique de l'Etat de Côte d'Ivoire en matière éditoriale s'est manifestée, dès l'année 1961, par la création du Centre d'édition et de diffusion africaine (CEDA) avec l'apport d'éditeurs français (HATIER, DIDIER, MAME). Suivra, par la suite, la mise en place des Nouvelles éditions africaines (NEA) grâce à la volonté du président Senghor de doter les pays du Sud de maisons d'édition performantes à même de soutenir leur politique du livre. Après la dissolution des NEA, une société à capitaux mixtes a été créée : les Nouvelles éditions ivoiriennes (NEI). Face à ces deux géants, qui n'ont cessé de grandir, sont apparues de petites entreprises aux activités les plus diverses. Si bien que la Côte d'Ivoire compte aujourd'hui une dizaine de sociétés opérant dans l'édition et qui connaissent des fortunes diverses. Parmi les petites et moyennes entreprises, nous nous intéresserons à EDILIS (Editions livre sud) qui tend de plus en plus à s'affirmer dans ce domaine malgré la faiblesse de son capital social. Notre enquête essayera de cerner toutes les activités de ces trois maisons symbolisant la réalité du système éditorial ivoirien : d'une part, deux grandes sociétés d'économie mixte qui contrôlent plus de 90 % des parts de marché et d'autre part, une petite entreprise dont l'innovation lui permet de tenir sa place loin des deux multinationales.

### **1. Les principales maisons d'édition**

#### **1.1. Le Centre d'édition et de diffusion africaine (CEDA)**

Le Centre d'édition et de diffusion africaine (CEDA), est depuis l'origine, une société d'économie mixte créée en 1961 par des éditeurs français et l'Etat de Côte d'Ivoire. Le capital, initialement de 2 millions de francs Cfa (40.000 FF de l'époque), a été progressivement augmenté et atteint actuellement 461 millions de F CFA<sup>43</sup>. L'Etat ivoirien a détenu initialement 25% puis en 1974 51% et en 1982 60% du capital de cette société anonyme. Cependant, depuis 1995, le CEDA a été privatisé. Voici la nouvelle configuration du capital qui a été porté à 461 millions de F CFA (4,61 M FF) en 1998 :

- Etat ivoirien : 20,00 % (devant être réduite à 5%) ;
- HATIER : 40,00 % ;

---

<sup>43</sup> Le capital communiqué et actuellement disponible sur le site Internet de la société est nettement en deçà de la réalité.